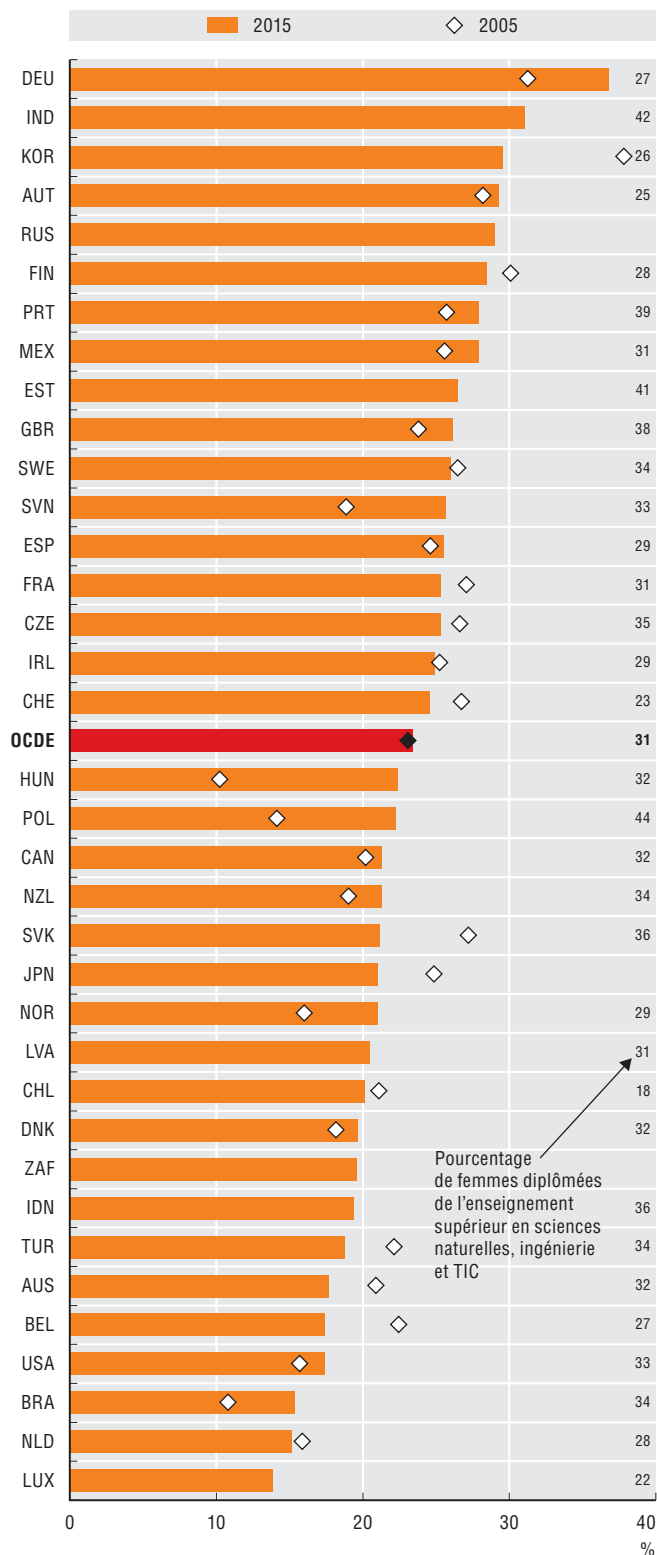


3. Scientifiques et ingénieurs

Diplômés de l'enseignement supérieur en sciences naturelles, ingénierie et TIC, 2005 et 2015

En pourcentage de l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur



Source : OCDE, d'après OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* et OCDE (2007), *Regards sur l'éducation 2007 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933721041>

Le saviez-vous ?

L'Inde compte près de 600 000 diplômés de l'enseignement supérieur dans le domaine des TIC, soit pratiquement cinq fois plus que les États-Unis.

L'enseignement supérieur s'est développé dans le monde entier pour soutenir l'offre de travailleurs ayant un niveau d'instruction élevé et répondre à la demande croissante de compétences cognitives. Les décideurs s'intéressent particulièrement à l'offre de scientifiques, d'ingénieurs et d'experts en TIC, directement associés au progrès technologique et à la transformation numérique en cours. En 2015, les diplômés en sciences naturelles, en ingénierie et en TIC représentaient 23 % des diplômés de l'enseignement supérieur de la zone OCDE. En dépit des pénuries ressenties, cette proportion est restée plutôt constante au cours de la décennie écoulée dans toute la zone. Les femmes ne comptaient toutefois, en moyenne, que pour 31 % de l'effectif en 2015, le rapport allant de 18 % au Chili à 44 % en Pologne. L'Inde et l'Indonésie affichaient la plus forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur issus d'une filière associée aux TIC. De surcroît, en plus d'être le plus important contributeur au stock mondial de diplômés en TIC, avec près de 585 000 individus en 2015, l'Inde est aussi le pays qui se rapproche le plus de la parité.

Les compétences de chercheur revêtent également une grande importance aux yeux des décideurs et leur acquisition dans le cadre de programmes doctoraux fait souvent l'objet de subventions publiques. L'effectif de titulaires de doctorat, rapporté à la population, varie sensiblement d'un pays à l'autre. La Suisse arrive en tête pour le nombre de ces diplômés exprimé en proportion de la population en âge de travailler, ce qu'elle doit en partie à la présence relativement forte d'étrangers parmi eux. En 2016, dans plus d'un tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles, les titulaires de doctorat représentaient un peu plus de 1 % de la population s'inscrivait dans une progression régulière. En moyenne, 40 % d'entre eux étaient des femmes.

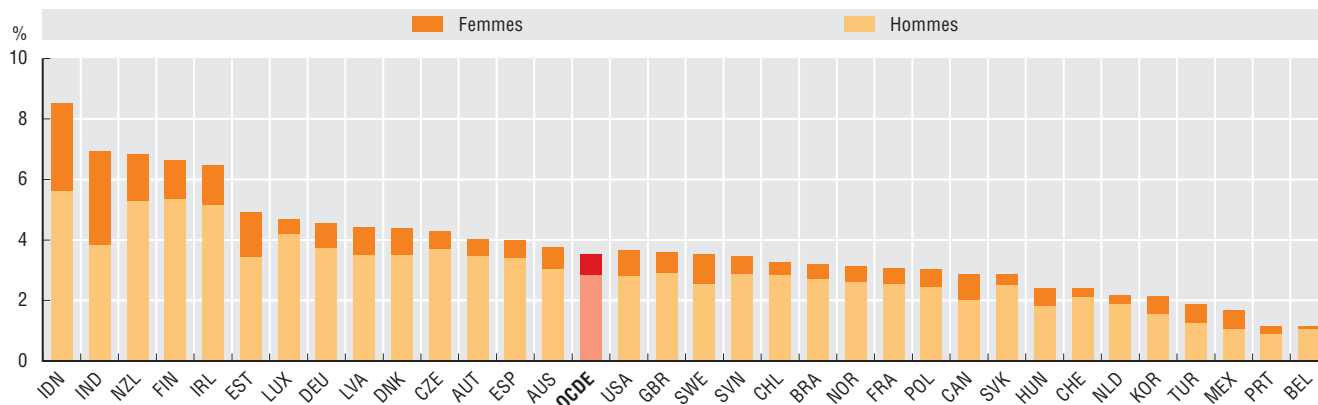
Définitions

Les *filères sciences naturelles, ingénierie et TIC* correspondent aux domaines suivants de la classification CITE-2013 : 05 – Sciences naturelles, mathématiques et statistiques ; 06 – Technologies de l'information et de la communication ; et 07 – Ingénierie, industries de transformation et construction.

Les *diplômés de l'enseignement supérieur* sont les étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau 5 à 8 selon la CITE-2011. Les titulaires de doctorat sont les individus ayant obtenu un diplôme de niveau 8 selon la CITE-2011, soit un diplôme de chercheur hautement qualifié, dont la préparation s'achève normalement par la remise et la soutenance d'un travail écrit de fond, d'une qualité suffisante pour en permettre la publication, étayé par des recherches originales.

Diplômés de l'enseignement supérieur en technologies de l'information et de la communication, selon le sexe, 2015

En pourcentage de l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur

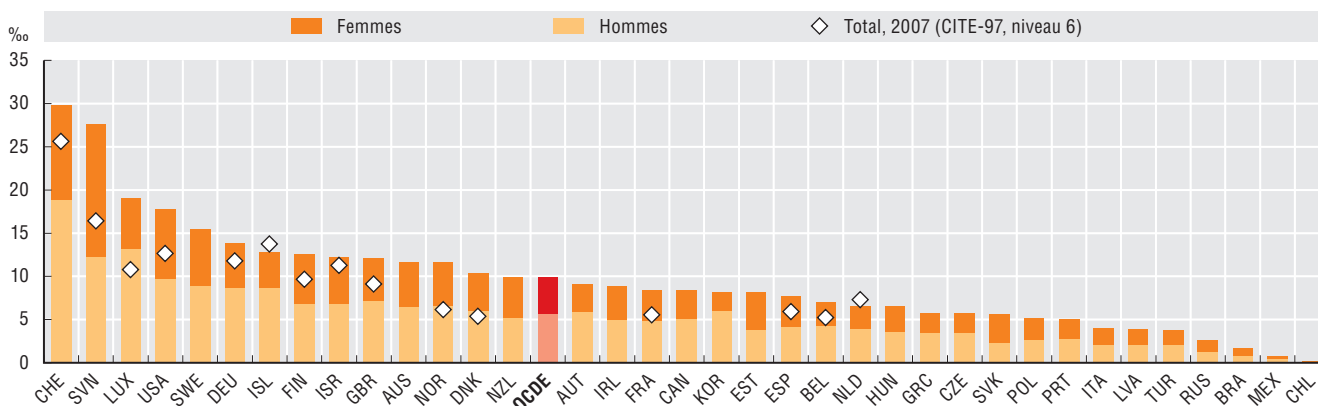


Source : Calculs de l'OCDE d'après OCDE, Statistiques et base de données sur l'éducation, septembre 2017. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933721060>

Titulaires de doctorat dans la population en âge de travailler, 2016

Pour mille individus âgés de 25 à 64 ans



Source : Calculs de l'OCDE à partir de la collecte de données de l'OCDE sur les carrières des titulaires de doctorat 2017, <http://oe.cd/ctd-fr>, OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017 : les indicateurs de l'OCDE et OCDE (2009)*, *Regards sur l'éducation 2009 : les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933721079>

Mesurabilité

Les indicateurs relatifs aux diplômés par domaine d'études sont calculés à partir de données annuelles collectées conjointement par l'UNESCO-UIS, l'OCDE et Eurostat. L'exercice de collecte de données vise à produire des informations comparables internationalement sur des aspects clés des systèmes éducatifs dans plus de 60 pays du monde (<http://www.oecd.org/fr/education/base-de-donnees.htm>). L'adoption, dans ce cadre, de la Classification internationale type de l'éducation telle que révisée en 2011 (CITE-11) et de la Classification des domaines d'études et de formation de 2013 a une incidence sur les comparaisons avec les séries de données antérieures. Il s'agit toutefois d'un problème mineur au niveau d'agrégation retenu, où les équivalences sont plutôt évidentes.

Obtenir des données statistiquement représentatives au sujet du rôle des titulaires de doctorat dans la population tient de la gageure compte tenu du nombre relativement faible d'individus appartenant à ce groupe. Un projet horizontal est en cours au sein de l'OCDE afin d'encourager les pays à rendre compte, de façon régulière et systématique, des caractéristiques clés de ce groupe en expansion rapide, mobile à l'échelle internationale et doté de compétences uniques en recherche qui peuvent être fort utiles au-delà du milieu universitaire (<http://oe.cd/ctd-fr>).



Extrait de :

OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017

The digital transformation

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264268821-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Scientifiques et ingénieurs », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017 : The digital transformation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2017-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.